

Administration Communale

Séance du 28 octobre 2013.-

de

M O R L A N W E L Z

ORDRE DU JOUR :

Réf CC/13/09/006/NS

6.- Fabrique d'Eglise Sainte-Aldegonde – Budget 2013 – Modification budgétaire n°1 – Non approbation – Avis.-

Sont présents M. MOUREAU Christian, Bourgmestre – Président, Mme INCANNELA Josée, MM. DEVILLERS François, ALEV Nebih, DENEUFBOURG Jean-Charles, MATTIA Gerardo, Echevins, M. FACCO Giorgio, Président de Cpas, M. FAUCONNIER Jacques, MAIRESSE Marceau, HUIN Michel, Mmes GONZALEZ-MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine, M. BUSQUIN Philippe, Mme VANDENBRANDE Claudette, MM. HOFF Jean-Marie, SCHEIRELINCK Frédéric, MM. ABDELOUAHAD Mustapha, MPASINAS Alexandre, CHEVALIER Logan, ENGIN Bernard, BONNECHERE Thierry, CHIAVETTA Salvatore, Mmes CHAPELLE Audrey, CANTIGNEAUX Géraldine, Conseillers communaux et M. LAMBRECHTS Jean-Louis, Directeur général a.i. ;

Le Conseil Communal : en séance publique :

Attendu que la Fabrique d'Eglise Sainte-Aldegonde demandait une augmentation de la dotation communale de 4.677 euros ;

Attendu que la Fabrique d'Eglise a placé des capitaux grâce à la vente de biens ;

Vu les difficultés financières de la Commune ;

DECIDE par seize voix pour, six voix contre et deux abstentions :

- de ne pas approuver la modification budgétaire n°1 de la Fabrique d'Eglise Sainte-Aldegonde pour l'exercice 2013 arrêté par le Conseil de Fabrique aux montants ci-après :
- Dépenses en plus 8.427,00 euros
- Dépenses en moins 3.750,00 euros
- Recettes en plus 4.677,00 euros

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général a.i.,
(s). J-L. LAMBRECHTS

Le Président,
(s) Ch. MOUREAU

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Directeur général a.i.,

Le Bourgmestre,